Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Neuville-de-Poitou, le 16/03/2020,

académie Poitiers

RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

La Principale du Collège

à

Mesdames et Messieurs les parents d'élèves

Objet : Dispositifs d'accompagnement pour assurer une continuité pédagogique pendant la période d'éloignement des élèves de l'établissement.

Suite à l'annonce de la fermeture des établissements scolaires par le Président de la République, à partir du lundi 16 Mars 2020, les élèves devront poursuivre leurs apprentissages à domicile avec l'aide de leurs professeurs.

La mesure vise à limiter la diffusion de la maladie causée par le Coronavirus. Cette mesure de fermeture ne constitue pas pour autant le début d'une nouvelle période de vacances scolaires.

Votre enfant va en effet pouvoir bénéficier pendant toute la période d'éloignement de l'établissement d'une continuité pédagogique. Cette continuité permet de préserver un lien pédagogique entre les professeurs et les élèves, d'entretenir les connaissances déjà acquises et d'en faire acquérir de nouvelles.

Pour votre enfant, l'équipe pédagogique de l'établissement a décidé que la continuité pédagogique est mise en place de la manière suivante :
Communication et ressources de l'application Pronote,
puis selon les indications des professeurs de votre enfant, mobilisation des supports suivants :
- Ressources de l'Espace Numérique de Travail (cf. tutoriel sur fichier joint), en utilisant l'application "Round Cube",
- Utilisation de la plateforme du CNED, "Ma classe à la maison" en utilisant le lien suivant pour créer votre compte : https://college.cned.fr
- Des supports numériques, ressources créées par les enseignants et les ressources éditoriales disponibles (BRNE, Eduthèque,...),
- Les manuels scolaires en possession des élèves,
- Les ressources disciplinaires ou transversales du site académique et des autres sites institutionnels.

Pour toute question, vous pouvez contacter le collège de préférence par mail :
ce.0860032t@ac-poitiers.fr . Nous vous répondrons dans les meilleurs délais.
Nous assurerons jusqu'à nouvel ordre, en fonction de l'évolution des consignes sanitaires, une permanence au collège de 9h à 16h lundi, mardi, jeudi, vendredi et de 9h à 13h le mercredi.
Vous pouvez compter sur la mobilisation et l'engagement de l'équipe pédagogique de l'établissement pour maintenir durant cette période transitoire une continuité pédagogique de qualité, au service des progrès de tous les élèves.

La Principale,
Marie-Claire Jaeger-Chambaret

CLG J ROSTAND
Le Principal
Neuville de POITOU

M.C JAEGER - CHAMBARET